

CHARTE DE L'UTILISATION D'INTERNET EN ALLEMAGNE

Charte ayant pour vocation d'encadrer l'usage d'internet en Allemagne.

A ce titre, elle définit les conditions d'utilisation et les obligations des utilisateurs.

C'est un document qui a une valeur juridique et qui engage les utilisateurs. La présente charte est destinée à recueillir l'engagement dans le cadre du séjour pédagogique spécifié ci-dessous, étant entendu que les objectifs de ce document ont été préalablement expliqués aux élèves et à leurs responsables légaux.

1. Désignation du voyage pédagogique

- Voyage pédagogique concerné (lieux et dates) :

- Nom et adresse de l'établissement scolaire :

2. Respect de la législation

Télécharger des musiques, des films ou des jeux vidéo est illégal en Allemagne.

Alors que la France prévoit une réponse graduée d'avertissement et de sanctions avant tout pédagogique, il en va tout autrement en Allemagne où la réponse au téléchargement illégal est beaucoup plus répressive. Les sanctions sont sévères et immédiates.

Pour un téléchargement illégal, l'utilisateur risque une amende de 1000 euros en moyenne, parfois plus.

Le streaming est autorisé s'il est effectué à partir de sites web officiels (TF1, Arte,...) offrant la possibilité de regarder le contenu (en replay) gratuitement en streaming ou à partir de sites payants (Netflix, HBO,...) ou offrant la possibilité de regarder des contenus divers en toute sérénité moyennant le paiement d'un montant mensuel.

3. Sanctions

La charte ne se substituant pas au règlement intérieur de l'établissement, le non-respect des principes établis ou rappelés par la charte pourra donner lieu à des sanctions disciplinaires prévues dans le règlement intérieur de l'établissement.

Ce document sera annexé à la charte informatique de l'établissement scolaire.

4. Engagement de l'élève – utilisateur

- On m'a expliqué et j'ai compris à quoi sert ce document.
- On m'a expliqué et j'ai compris les conséquences du non-respect de la législation en vigueur en Allemagne.

Nom et prénom de l'élève :

Date et signature de l'élève mineur concerné par ce document :

.....

5. Engagement des responsables légaux

Vu la législation en vigueur en Allemagne sur le téléchargement illégal,

Vu l'engagement préalablement exprimé par la personne mineure ci-avant,

La présente charte est soumise à votre signature, pour le respect de la législation en vigueur en Allemagne sur le téléchargement illégal, pour l'élève mineur dont l'identité est précisée au paragraphe 4 ci-avant, dans le cadre du voyage pédagogique désigné au paragraphe 1.

En cas de non-respect, les responsables légaux de l'élève concerné devront s'acquitter de l'amende.

Je reconnais avoir pris connaissance des informations ci-dessus concernant le mineur que je représente.

Fait à _____, le _____

Signature(s) des responsables légaux de l'élève mineur